

**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION
PAR QUARTIER OU SECTEUR**

**Secteur « Bédier-Oudiné »
(13^e arrondissement)**

Projet arrêté - juin 2023

Bédier-Oudiné (13^{ème})

Le secteur Bédier-Boutroux Porte d'Ivry a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain dont l'objectif était d'améliorer le cadre de vie des habitants, de renouer les solidarités urbaines entre les quartiers parisiens et les communes riveraines, de développer une politique sociale adaptée et innovante et de favoriser le développement économique de ces territoires.

Le projet visait ainsi à accueillir des activités économiques, essentiellement autour des portes (avenue de la Porte d'Ivry, avenue de la Porte de Vitry) et à conforter et développer le commerce de proximité en prenant appui sur l'appareil commercial existant sur le périmètre de Joseph Bédier (avenue de la Porte d'Ivry - boulevard Masséna et avenue de la Porte de Vitry - boulevard Masséna) et sur le tissu commercial d'Ivry situé dans le prolongement de l'avenue de la porte d'Ivry.

L'élargissement du secteur opérationnel Joseph Bédier-Porte d'Ivry au site Chevaleret-Oudiné, qui rencontre des problématiques urbaines et sociales similaires, permet d'assurer un traitement cohérent des quartiers situés en frange sud de la ZAC Paris Rive Gauche, de créer des liens urbains, sociaux et des synergies fonctionnelles avec ce vaste territoire en mutation, et de renforcer les connexions de part et d'autre du boulevard Masséna, dont les aménagements liés au tramway et la suppression de l'autopont ont déjà largement contribué à favoriser les coutures urbaines.

Le projet passe aussi par l'accueil de nouveaux programmes de logements qui diversifieront l'offre actuelle dans un objectif de mixité sociale à la fois au cœur des quartiers et aux abords de l'avenue de la Porte d'Ivry de façon à établir des continuités bâties support d'attractivité économique et sociale. L'amélioration du cadre de vie s'appuie sur la vocation résidentielle de ces quartiers en tirant profit des atouts existants et notamment de la forte présence végétale. L'indice de canopée sera sensiblement amélioré.

Le projet poursuivi repose sur une recomposition urbaine qui prévoit le réaménagement des espaces publics existants, le fractionnement des îlots actuellement enclavés par la création d'un nouveau maillage viaire irriguant mieux le quartier et la mise en œuvre de programmations nouvelles favorisant la mixité fonctionnelle et sociale.

En accord avec le projet de territoire, en application de la délibération 2005 DU 209-2° des 12-13 et 14 décembre 2005 créant la Zone d'Aménagement Concertée Joseph Bédier-Porte d'Ivry et de la délibération 2019 DU 253 1° à 5° des 9, 10 et 11 décembre 2019, ont été réalisées ou sont prévues les interventions suivantes :

• L'amélioration des équipements publics présents sur le site

La crèche Masséna a été restructurée et étendue. Le groupe scolaire E. Levasor sera réhabilité et modernisé. Le groupe scolaire Franc Nohain sera reconstruit dans le cadre de la recomposition globale de l'îlot intégrant la démolition de la barre BCDE de Paris Habitat. Le centre social CAF « Toussarego » a été déplacé avenue Claude Régaud et agrandi. Les améliorations du square Boutroux seront poursuivies afin de renforcer son ouverture sur le quartier. La voie accompagnée d'un mail planté créé le long du périphérique entre le stade et la rue Franc Nohain, d'une largeur de 14 à 22 m, permet la desserte de bâtiments écrans vis à vis des bruits routiers. Elle se prolongera d'une part vers l'avenue Boutroux par un sentier piéton intégré au square, longeant le stade, et d'autre part vers l'avenue de la porte de Vitry par un parcours sportif protégé des nuisances du périphérique par un nouvel écran de protection. Cela achèvera le désenclavement du quartier. La crèche, le centre social et le centre d'animation Oudiné, vétustes, seront reconstitués pour offrir un accueil amélioré, mieux s'inscrire en lien avec le reste du quartier et favoriser l'animation de l'espace public. Leur localisation sur le document graphique des OAP est indicative.

• De nouveaux équipements municipaux

Des équipements de quartier (espace jeunes, espace public numérique...) ainsi que des services aux habitants ont été réalisés en pied d'immeuble afin de constituer un pôle au cœur du quartier Bédier. Une unité de vie pour personnes âgées, un centre international de séjour ainsi que la reconstitution des services techniques municipaux ont également été réalisés.

• **La requalification des espaces publics**

Une attention particulière sera portée aux circulations douces sur les plans à la fois du confort et de la sécurité. L'embellissement des espaces publics (propreté, traitement) et leur réaménagement pour offrir davantage d'espaces verts, de biodiversité et d'aires de jeux seront entrepris. La façade du stade Carpentier sera traitée de manière à favoriser les continuités avec le quartier. Des voies nouvelles seront créées pour désenclaver des îlots actuellement mal connectés à l'espace public et qui imposent des contournements incompatibles avec une bonne diffusion des flux de desserte.

Sont prévues sur Bédier : la création d'une voie d'une largeur d'environ 18 à 20 m reliant l'avenue Joseph Bédier réaménagée à l'avenue Boutroux ; la création d'une voie d'une largeur d'environ 14 à 20 m au sud du square Boutroux puis d'un sentier entre le square et le stade Boutroux reliant la rue Maryse Bastié à l'avenue Boutroux ;

Sur le secteur Oudiné : la création d'une voie nouvelle d'une largeur d'environ 13 m reliant la rue Regnault au carrefour Cantagrel-Oudiné-Chevaleret ; la création d'un mail piéton d'une largeur de 9 à 25 m selon les sections, reliant la rue Regnault à la rue Oudiné et la création d'une voie piétonne d'une largeur de 20 m environ reliant le mail à la voie nouvelle.

En outre, afin d'accroître les possibilités de cheminer au sein d'espaces non ouverts à la circulation motorisée, la possibilité de ménager une traversée en journée au travers de l'ensemble résidentiel Paris Habitat situé entre les rues Oudiné et Cantagrel sera étudiée, en lien avec ce bailleur. Ce passage, aménagé dans la continuité de celui existant au travers du site de l'INALCO, permettra de relier ainsi la station de tramway Maryse Bastié à la station de métro Bibliothèque François Mitterrand par un itinéraire exclusivement dédié aux piétons et circulations douces.

• **Le renforcement de la mixité sociale et fonctionnelle**

De nouveaux programmes bâtis se substituant aux immeubles BCDE et Oudiné seront mis en œuvre sur les îlots remodelés au bénéfice d'une plus grande mixité sociale sur un secteur actuellement dévolu au parc social, comprenant une part de logement en bail réel solidaire. Les études se poursuivront dans l'objectif de permettre la dédensification du programme initial.

Ces transformations seront l'occasion de mettre en œuvre des programmes d'urbanisme transitoire afin de faire vivre au mieux le quartier pendant les périodes intercalaires de travaux. Ces programmes pourront préfigurer des activités futures.

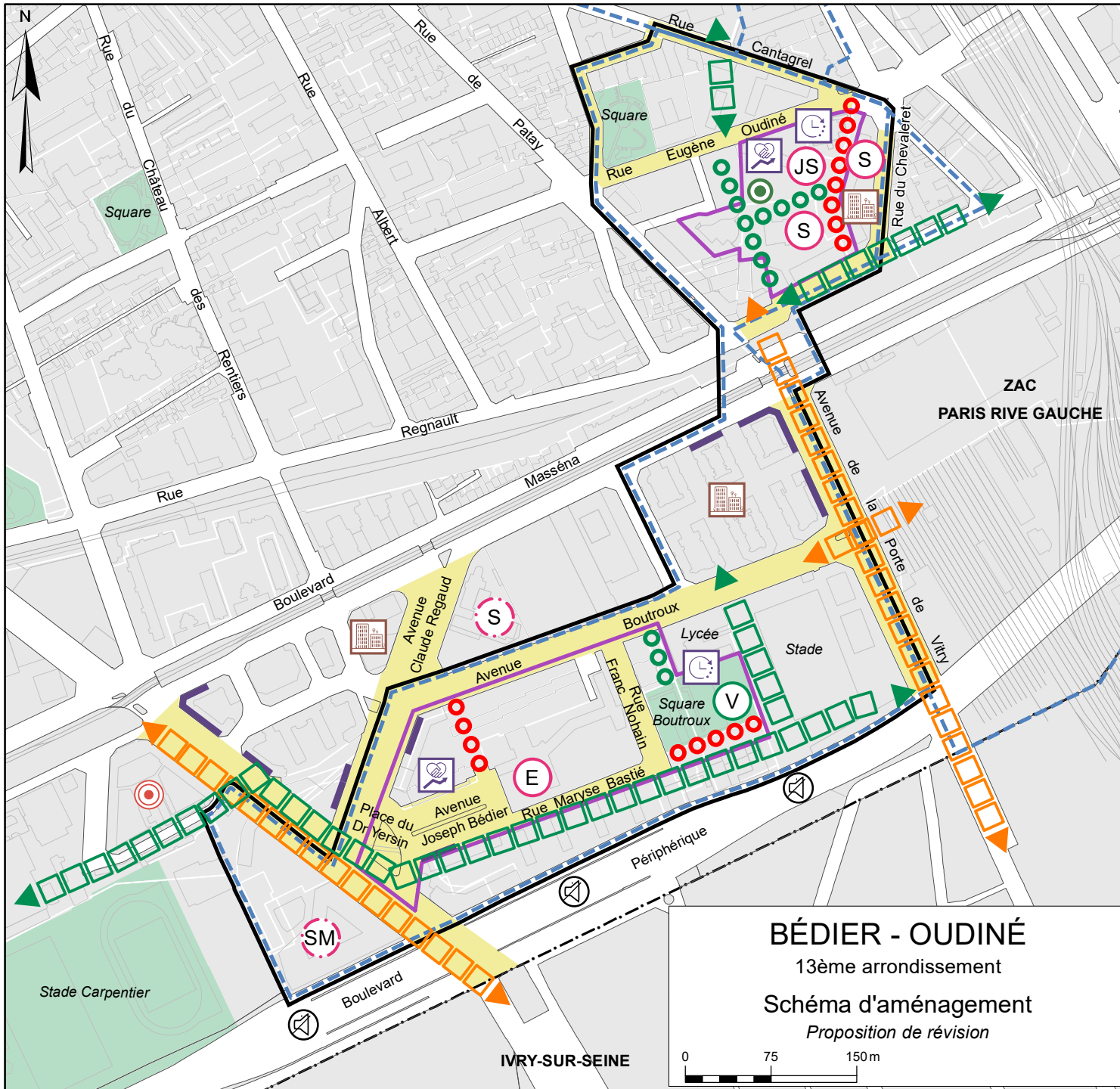
Les nouvelles constructions permettront de recomposer une véritable façade urbaine, support d'attractivité économique et sociale par une recherche

d'occupation diversifiée des rez-de-chaussée. Des programmes d'activité répondant à l'objectif de mixité fonctionnelle et d'animation du quartier prendront place dans les RDC sur les deux sites. Ces programmes intégreront des activités et/ou commerces du champ de l'économie sociale et solidaire et de l'alimentation durable à même de répondre au mieux aux besoins des habitants et usagers du quartier.

• Par ailleurs, le **développement de la diversité biologique sera recherché sur les espaces végétalisés ou à végétaliser**. Le jardin de la Tour Regnault dans le secteur Oudiné sera préservé et requalifié.




Dispositions relatives aux espaces libres et à leurs caractéristiques :

Dans les secteurs de projet Bédier et Oudiné, délimités dans le schéma d'aménagement, l'application de la règle des espaces libres est mutualisée à l'échelle de chacun des périmètres des secteurs de projet Bédier et Oudiné délimités dans le schéma d'aménagement. Dans le secteur de projet Bédier, la surface d'espaces libres ne peut être inférieure à 50% de la surface du secteur de projet. Dans le secteur de projet Oudiné, la surface d'espaces libres ne peut être inférieure à 55%. Les espaces libres désignent les parties du secteur libres de toute construction en élévation comme en sous-sol, à l'exception des réseaux et des ouvrages d'infrastructure nécessaires à leur fonctionnement. Ces espaces libres sont aménagés en pleine terre et végétalisés sauf impossibilités techniques ou liées à un usage de circulation publique, de pratique sportive ou récréative.






BÉDIER - OUDINÉ
13ème arrondissement
Schéma d'aménagement
Proposition de révision




Périmètres

-  Périmètre de l'OAP
-  Secteur de projet
-  Zone d'Aménagement Concerté



Cadre urbain

-  Réhabiliter, restructurer les ensembles bâtis
-  Requalifier, mettre en valeur et végétaliser les espaces publics
-  Renforcer la place de la nature








Infrastructures et activités et /ou ouvrages liés

-  Voie à créer, ou à modifier
-  Voie piétonne et/ou cyclable à créer, ou à modifier
-  Réduire les nuisances phoniques




Liens

-  Aménager des espaces paysagers en faveur des circulations douces
-  Désenclaver les quartiers et renforcer la continuité urbaine

Équipements et espaces verts publics

-  Requalifier et mettre en valeur les équipements publics existants
- Équipements publics à créer, ou à modifier**
-  ENSEIGNEMENT (projeté)
-  ACTION SOCIALE, ENFANCE ET SANTÉ (réalisé)
-  JEUNESSE ET SPORT (projeté)
-  SERVICES MUNICIPAUX (réalisés)
-  ACTION SOCIALE, ENFANCE ET SANTÉ (projeté)
- Espaces verts publics à créer, ou à modifier**
-  ESPACE VERT (projeté)

Activités

-  Promouvoir / développer des usages temporaires
-  Développer l'économie sociale et solidaire
-  Activer, requalifier les pieds d'immeubles

